



Ministère de l'Agriculture et de la Pêche
Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche

Recherche Action Petites Exploitations



ETAT

D'AVANCEMENT A MI PARCOURS

Juin 2005



Projet cofinancé
par le FEOGA





I - Présentation générale de la recherche action

Éléments de contexte

Depuis plusieurs dizaines d'années toute une catégorie d'exploitations - considérées comme petites de par leur dimension économique - sont très peu touchées par les dispositifs d'accompagnement, de formation et de développement. Pendant longtemps, et dans une certaine mesure aujourd'hui encore, ces **"petites exploitations" étaient considérées par le reste de la profession agricole comme non viables** car ne permettant pas de dégager un revenu de parité avec les autres catégories professionnelles.

L'encadrement politique et technique de l'agriculture s'intéressait donc peu à ces catégories d'exploitations qui, de par leur taille et/ou la nature de leurs activités, semblaient vouées à s'agrandir ou à disparaître. Les petites exploitations étaient donc considérées, de manière plus ou moins implicite, comme un "réservoir foncier" devant permettre l'agrandissement des autres, l'insertion de leur force de travail dans une économie en forte croissance résolvant le problème de leur disparition en tant qu'agriculteurs. Ce mécanisme construit dans un relatif consensus au nom de la « modernisation » de l'agriculture et du passage d'un état de « paysan » à une profession « d'agriculteur » a laissé s'installer une forme d'ignorance vis à vis de ces exploitations et de leur reproduction.

Pourtant **les statistiques** ont montré, d'un recensement agricole à l'autre, que ces petites exploitations, vouées à disparaître, ne disparaissaient pas de façon aussi rapide et évidente que prévue, mais qu'au contraire il subsistait une proportion encore importante de petites structures, d'une taille économique inférieure aux normes définies par l'Etat et la profession (normes établies par exemple dans le cadre de la politique d'installation avec la notion de Surface Minimum d'Installation) et qui tendent donc à trouver les moyens de leur reproduction.

Depuis les années quatre-vingt dix, la société formule de nouvelles attentes vis à vis de son agriculture (produits de qualité, sécurité sanitaire, gestion de l'espace, respect des ressources naturelles) et la profession s'interroge sur la **diminution constante et rapide du nombre d'exploitations et d'actifs agricoles qui ne trouvent plus aussi facilement**

d'emplois dans les autres secteurs d'activité. D'autre part, d'un strict point de vue économique, la fonction de production pourrait être assurée par un nombre très réduit d'exploitations. **Mais apparaissent alors des questions sur les fonctions non directement productives assumées par l'agriculture, notamment la gestion de l'espace, l'occupation et la vitalité des territoires ruraux.** Pour la profession, le problème se pose en termes de poids de l'agriculture dans la société, mais aussi autour d'un enjeu de "masse critique" en deçà de laquelle les liens entre agriculteurs s'étiolent du fait de leur faible nombre. Cette nouvelle approche de l'agriculture, affirmant sa multifonctionnalité, redonne un intérêt à d'autres formes de l'activité agricole que celles adoptées par les exploitations engagées dans le processus d'intensification et de spécialisation depuis l'après guerre.

Même les Contrats Territoriaux d'Exploitation, issus de la loi d'orientation de 1999 et visant à favoriser cette multifonctionnalité de l'agriculture n'a pas permis d'inverser cette tendance : très peu de petites structures ont bénéficié de ce dispositif. D'où l'idée, portée par certaines organisations professionnelles et relayée par le Ministère de l'Agriculture (Conseil Supérieur d'Orientation de décembre 2001) de monter un CTE spécifique pour accompagner les petites structures : **le CTE petites exploitations.** Mais le coup d'arrêt mis aux CTE n'a pas permis à ce projet de voir le jour. **Cependant la question de la place des petites structures dans les dispositifs d'accompagnement de l'agriculture était dès lors ouvertement posée.**

C'est pour tenter de mieux connaître les Petites Exploitations (PE) et de mieux les accompagner que la DGER¹ a souhaité initier une recherche-action ayant pour objectif principal **"la mise en place de nouveaux dispositifs d'accompagnement et de formation-développement des petites exploitations"**.

¹ Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche



I - Présentation générale de la recherche action

Principales hypothèses de départ

Les petites exploitations (PE) ne constituent pas une catégorie statistique :

Les opérateurs désignés par la DGER pour assurer le portage de la Recherche Action-Petites Exploitations (RA-PE) n'ont pas souhaité définir, à priori, ce qu'était une PE. Les enjeux de la RA-PE ne s'inscrivent pas comme une nouvelle tentative de définition statistique des petites exploitations.

En effet, après plusieurs essais de définition technico-économique, il s'avère qu'elles échappent à toute catégorisation statistique et qu'elles semblent se définir plutôt en creux par rapport au « modèle » de l'exploitation moyenne modernisée, fortement insérée dans des dynamiques économiques de filières et qui a structuré les outils statistiques (système des OTEX² et des Unités de Dimension Economique).

L'hypothèse formulée au départ était que la définition d'une PE serait variable d'un territoire à l'autre. Ce qui par contre a été retenu comme caractéristique commune, c'était, de par leur taille et leur organisation, leur difficulté d'accès aux dispositifs classiques de formation, d'accompagnement et de développement. L'accent devait aussi être mis sur la **diversité des exploitations au sein d'un même territoire**, une attention particulière a donc été portée sur les exploitations en marge des systèmes d'exploitation dominants.

Une place importante des PE sur le territoire :

Les PE, si elles sont relativement nombreuses, ne pèsent pas lourd en terme de production (sauf pour certains produits de qualité, dans certains territoires, pour lesquels l'existence de PE semble nécessaire). Par contre, du fait de leur nombre et de leur attachement à certaines pratiques, les opérateurs de la RA-PE ont fait l'hypothèse qu'elles jouaient un rôle important sur le territoire. La vie sociale, l'entretien de l'espace, la qualité et la diversité des produits sont autant de thèmes qui, bien qu'un peu flous,

semblent importants pour la vie des territoires. L'hypothèse est donc que les PE ont une contribution spécifique vis à vis de chacun de ces thèmes qui peut leur donner une importance particulière.

Les dispositifs existants ne partent pas assez des préoccupations des agriculteurs :

Les dispositifs existant pour accompagner les agriculteurs sont basés, dans une très large mesure, sur des modèles de développement descendants. C'est-à-dire que beaucoup **plus d'énergie est passée à élaborer des réponses plutôt qu'à aider les intéressés à formuler les problèmes et à construire leur solutions.**

L'encadrement agricole n'échappe pas à cette culture de l'ingénierie et du conseil technique. Une grande partie des dispositifs mis en place sont construits sans que les agriculteurs, dans leur diversité, n'aient vraiment eu le temps d'explicitement et posément quels étaient leurs problèmes et la façon dont ils envisagent leur solution. De ce fait, ces dispositifs répondent relativement bien aux agriculteurs dont les préoccupations sont bien connues des structures d'accompagnement, mais sont inadaptés aux cas des très nombreux agriculteurs mal connus par ces structures, notamment des "petits".



Depuis les années 1970, un groupe d'étude et de recherche, le **GERDAL**³ a accompagné des groupes d'agriculteurs afin qu'ils identifient leurs difficultés et qu'ils co-construisent des solutions avec les agents de développement. Les expériences du GERDAL ont produit un certain nombre de **repères méthodologiques** pour l'accompagnement de groupes d'agriculteurs sur lesquels les porteurs de la RA-PE ont choisi de s'appuyer afin de mieux répondre aux préoccupations propres aux PE.

² orientation technico économique des exploitations agricoles

³ Groupe d'Expérimentation et de Recherche : Développement et Actions Localisées



I - Présentation générale de la recherche action

Des solutions qui se construiront par l'aide à la réflexion collective des agriculteurs :

Dans le cadre de la RA-PE le développement est entendu d'un point de vue sociologique. Le développement c'est la décision d'un groupe social d'agir pour passer d'une situation jugée insatisfaisante à une situation plus favorable. Ou, autrement dit par Alain Touraine⁴, le développement, "c'est l'ensemble des actions qui fait passer une collectivité d'un type de société à un autre défini par un degré plus élevé d'intervention de la société sur elle même".

Bruno Lemery⁵ a conduit un certain nombre de travaux sur lesquels les opérateurs de la RA-PE se sont appuyés pour définir les principes d'une action de développement. Cela implique de raisonner en termes de :

- **construction de problèmes** et non de "besoins"
- **collectifs d'action pertinents** (et non de catégories sociales ou de "publics"...)
- **dispositifs** (et non de freins, de facteurs déclenchants ou de stratégies prédéfinies...)

Il s'agit de considérer l'aide au développement comme une fonction professionnelle à part entière, ayant une spécificité propre (distincte de fonctions militantes ou de fonctions d'expertise...) : **l'aide à la formulation et au traitement de problèmes**⁶.

Dans ce cadre, B. Lemery insiste sur le fait que **les fonctions de régulation** apparaissent particulièrement importantes, pour :

- construire et renvoyer aux acteurs une représentation de ce qui se passe,
- les aider à aller "jusqu'au bout" de ce qu'ils expérimentent,
- faire en sorte que s'opère la confrontation des différents « points de vue » entre lesquels se joue l'invention d'un nouveau système d'action.

Faire le pari de la mobilisation des forces vives du territoire autour d'enjeux de "développement"

Au delà des principes énoncés ci dessus, on ne peut pas considérer ce développement indépendamment des processus globaux au sein desquels s'inscrivent les agriculteurs, qu'il s'agisse de l'évolution des organisations économiques et techniques proprement agricoles ou bien des enjeux que représentent les activités agricoles pour l'ensemble du territoire (paysage, ressources naturelles, vie et animation des villages, identité et culture locale, approvisionnement des marchés locaux, tourisme rural, etc.). En effet, la formulation des problèmes des agriculteurs n'est pas indépendante de ces facteurs et leur résolution implique souvent un engagement des institutions et organisations qui disposent des ressources nécessaires à l'action. Cet engagement passe par une convergence d'intérêt de celles-ci vers « des enjeux partagés de développement au niveau local ». Cette convergence devrait permettre la confrontation entre les problèmes et solutions énoncés par les agriculteurs dans leur diversité et la mobilisation des ressources pour l'action détenues par les institutions (agricoles et/ou territoriales).



⁴ A. Touraine - 1976 - les sociétés dépendantes.

⁵ Enseignant chercheur en Sociologie à l'ENESAD directeur du laboratoire INRA SAD de Dijon. Séminaire RAPE de Mandres les Roses, Janvier 2004.

⁶ cf. JP DARRE - la recherche coactive de solutions.



I - Présentation générale de la recherche action

Objectifs généraux et opérationnels du projet

Finalité (résultat visé) : un système d'accompagnement de l'agriculture dans sa diversité, efficace et à bénéfices partagés entre les agriculteurs et le territoire.

Impulser et accompagner le changement des pratiques des institutions en charge du développement de l'agriculture⁷, associées dans le projet.

Les objectifs :

- 1/ Identifier les effets de la présence ou de la disparition des PE sur l'avenir des institutions concernées.
- 2/ Changer les représentations dominantes sur les PE :
 - Apprendre à regarder la diversité,
 - Augmenter la connaissance des PE,
 - Montrer la capacité d'action des PE.
- 3/ Augmenter la capacité des acteurs de ces institutions à exercer la fonction d'aide à la formulation et au traitement des problèmes.
- 4/ Apprendre à coopérer entre eux⁷.
- 5/ Accompagner la réflexion de ces institutions sur le changement de leurs pratiques.

Mettre en œuvre des actions co-construites à bénéfices partagés entre les agriculteurs et le territoire.

- 1/ Identifier les enjeux de développement partagés par les acteurs⁸ du territoire.
- 2/ Augmenter la capacité à agir (individuelle et collective) des PE.
- 3/ Identifier les effets de la présence ou de la disparition des PE sur le territoire.
- 4/ Organiser la confrontation des points de vue de collectifs d'agriculteurs avec les autres acteurs du territoire.
- 5/ Co-construire des projets négociés à bénéfices partagés.
- 6/ Identifier et coopter les maîtres d'œuvre de ces projets.

⁷ La RA-PE s'attache à faire travailler ensemble particulièrement les chambres d'agriculture, les établissements publics d'enseignement et de formation professionnelle, les ADASEA, les associations de développement agricole et les différentes structures de développement local.

⁸ Elus locaux, responsables professionnels, élus associatifs, représentants de l'administration, habitants.



II - Organisation générale du dispositif

En réponse aux objectifs et en s'appuyant sur les hypothèses, la RA-PE est donc organisée autour de trois axes de travail portés par les sites action :

- *La compréhension de la situation des agriculteurs dans leur diversité.*
- *L'aide à la formulation des questions et à l'élaboration des solutions.*
- *La convergence autour d'enjeux de développement au niveau local.*

Pour cela, la recherche action se décline en quatre niveaux :

- *Les sites action s'appuyant sur un territoire et un partenariat local.*
- *La cellule nationale d'animation et de capitalisation.*
- *Le comité des chercheurs.*
- *Le comité national de valorisation.*



Organisation des sites action :

Chaque site action s'organise dans un partenariat entre trois catégories d'institutions locales :

- une structure porteuse d'un projet de territoire (pays, PNR, communauté de communes, comité de bassin d'emploi,...).
- un CFPPA (centre de formation professionnelle et de promotion agricole), centre de formation continue d'un Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole du ministère de l'agriculture (EPLEFPA).
- un ou plusieurs organismes de développement agricole (ADASEA, association d'agriculteurs, chambre d'agriculture, CIVAM,...).

Ces trois structures construisent leur coopération par un copilotage du projet et par un engagement concret correspondant à la mise à disposition de temps de travail d'un ou plusieurs de leurs agents. Ceux ci assurent l'essentiel du travail du site (enquêtes, fonction d'aide, animation, communication).

Outre cette coopération qui s'incarne au sein d'une équipe technique⁹ composée des agents de ces institutions partenaires, celles ci associent éventuellement à la conduite du projet des personnes susceptibles d'y contribuer.

Par ailleurs, les membres de l'équipe technique, en accord avec leur institution d'appartenance, sont amenés à construire trois types d'instances de travail qui font partie du modèle d'action élaboré collectivement dans le cadre de la RA-PE :

- Des collectifs d'agriculteurs se réunissant sur une question commune et sur la volonté de la traiter par le débat et l'échange. Ces collectifs prennent en compte la diversité des agriculteurs du territoire.
- Un réseau de personnes ressources susceptibles d'apporter, au moment opportun leur contribution technique (expertise) au service des questions débattues par les agriculteurs.
- un ou plusieurs collectifs d'acteurs locaux d'origine diverse (élus locaux et professionnels, acteurs associatifs, habitants, etc.), impliqués dans la vie locale. A ce titre, ils sont amenés à apporter un point de vue et débattre sur les enjeux locaux de l'avenir de l'agriculture (en tant qu'activité économique et vis à vis de ses impacts positifs ou négatifs sur le territoire) et susceptibles de rentrer en interaction avec les collectifs d'agriculteurs pour le traitement de leurs questions.

⁹ Chaque site s'est doté d'un animateur qui assure l'interface avec la cellule nationale et qui est garant des principes d'action du projet.



II - Organisation générale du dispositif

Par ailleurs, chaque site a constitué un comité dit "de pilotage" leur permettant d'associer plus largement toutes les institutions professionnelles, les collectivités territoriales (Département, Région) les administrations et les financeurs. Celui-ci permet de coordonner le projet avec les autres politiques mises en œuvre et de susciter le débat autour de ses résultats.

Présentation et rôles de la cellule nationale :

La conduite de la recherche action a été confiée par la DGER à 2 Délégués Régionaux à l'Ingénierie de Formation. Pour conduire cette action, ils se sont entourés de 3 personnes issues du CEP de Florac, du CEMPAMA de Beg Meil et de la Bergerie nationale de Rambouillet et d'un animateur du CRIPT Rhône Alpes. Ces 6 personnes constituent la cellule nationale. Celle-ci conduit la RA-PE en interaction avec les sites action.

Elle a pour mission :

- D'élaborer et de proposer un cadre conceptuel et organisationnel servant de base à la mise en place des sites.
- De co-construire avec les animateurs des sites, la démarche et les outils.
- De suivre le fonctionnement des sites et de les accompagner dans leur progression.
- D'assurer la capitalisation des résultats au niveau local et au niveau national.
- D'assurer une interface entre ce projet et d'autres démarches ayant de près ou de loin le même objet.
- De contribuer à créer les conditions d'une évolution des systèmes d'accompagnement au-delà des sites de la RA-PE.

Place des chercheurs :

Pour construire les hypothèses du projet et les axes méthodologiques à proposer aux sites action, les initiateurs du projet se sont inspirés des travaux de différents chercheurs de la sociologie et de l'économie du développement et des professions, susceptibles de lui donner une cohérence globale. Par la suite il leur a été proposé d'assurer un suivi de sa mise en place et un regard critique grâce à leurs pratiques scientifiques et leur position distanciée. Il s'agit de Jacques Rémy de l'INRA ESR d'Ivry, Bruno Lémery de l'INRA SAD de Dijon, de Jean Pluinage de l'INRA ESR de Montpellier, de Patrick Mundler de l'ISARA et de Claire Ruault du GERDAL. Outre cette contribution ils sont amenés à intervenir dans les séminaires réunissant les animateurs des sites de la RA-PE.

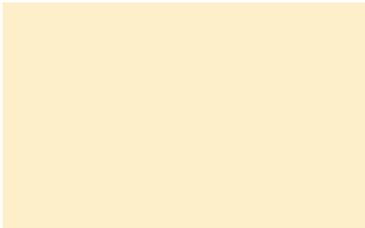
Présentation des séminaires :

Afin d'associer les membres des équipes techniques des sites à la construction du projet et des éléments de méthode et de favoriser les échanges entre eux, la cellule nationale organise environ 4 séminaires inter-sites par an.

Ces séminaires ont généralement lieu sur l'un des sites. C'est donc aussi l'occasion de mieux appréhender les différences entre territoires, notamment grâce à la rencontre d'acteurs du site "hôte".

Chaque séminaire est construit autour d'un "objet central" (voir tableau ci-après) et doit en outre permettre de :

- Co-construire les outils méthodologiques.
- Faire le point sur l'avancée de chaque site.
- Echanger sur les pratiques et les difficultés rencontrées.
- Découvrir le territoire d'accueil notamment grâce à la rencontre d'acteurs du site hôte.
- Avoir des temps conviviaux, sources d'échanges et d'enrichissement mutuel.
- Organiser des temps de formation pour les partenaires impliqués.



II - Organisation générale du dispositif

Les séminaires

Date	Lieu	Objets de travail
Jun 2003	Pays du Centre Ouest Bretagne	Acquisition d'une culture commune propre à la RA-PE. Il a aussi permis d'aborder la question des techniques d'enquêtes sociologiques.
Octobre 2003	Pays des 6 vallées	Co-construction de la démarche de pré-enquête et le guide d'entretien grâce à un travail collectif sur les éléments à recueillir auprès des personnes interviewées (histoire, représentations du métier, pratiques, relations,...)
Janvier 2004	Communauté de Communes du plateau Briard	<ul style="list-style-type: none"> - Modalités de la constitution du groupe action - Intervention de B. Lémery sur la notion de développement - Finalisation de la méthode d'analyse des différents types d'entretiens - Initialisation de la démarche de définition des « petites exploitations » : premières hypothèses partagées qui seront amendées et enrichies au fur et à mesure des enquêtes, des apports des chercheurs et des données collectées.
Avril 2004	Cévennes	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation les agriculteurs à partir des préoccupations recueillies dans les entretiens. - Passage de l'observation et l'analyse à la co-action avec les agriculteurs.
Juillet 2004	Corrèze	<ul style="list-style-type: none"> - Réflexion sur la notion de PE. - Constitution des groupes d'agriculteurs. - Intervention de Claire Ruault du GERDAL sur les processus de recherche co active de solutions.
Septembre 2004	Avesnois	<ul style="list-style-type: none"> - Retour sur le dispositif général de la RA-PE et le rôle des différentes instances (groupe technique, groupe action, comité de pilotage). - Modalités de coopération entre les différentes institutions en charge du territoire et de l'accompagnement des agriculteurs
Décembre 2004	Paris	- Restitution des premiers éléments d'analyse nationale entre les membres des groupes action.
Janvier 2005	Paris	<ul style="list-style-type: none"> - Lien entre stratégie, moyens et budget - Organisation de l'élargissement du projet (de la RA-PE à DELTA)¹⁰ par l'intervention de l'ADAR et le partenariat avec l'APCA¹¹ et VIVEA¹² - Première intervention en accompagnement du GERDAL. Formulation des problèmes à traiter et des modalités de formation action.
Avril 2005	Corbières	<ul style="list-style-type: none"> - Place des PE dans le système agraire local : quelle diversité des agriculteurs face aux enjeux locaux. - Trouver les clés de la mobilisation des acteurs locaux, notamment à travers la démarche engagée dans le projet DELTA : comment construire une convergence entre questions des agriculteurs et enjeux du territoire ?
Février à Juin 2005	Paris	<ul style="list-style-type: none"> - Formations action animée par l'IFREE¹³ et le GERDAL - Apprendre à conduire des réunions participatives. - Apprendre à assurer une fonction d'aide à partir de la résolution des questions que se posent les membres des équipes techniques sur la conduite de leur propre projet.

¹⁰ Diversité des Exploitations et Liens au Territoire des Agriculteurs- projet innovant cofinancé par l'ADAR (Agence pour le Développement Agricole et Rural).

¹¹ Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture.

¹² Fond d'assurance formation des entrepreneurs du vivant (agriculteurs).

¹³ Institut de Formation et de Recherche en Education à l'Environnement.



II - Organisation générale du dispositif

Présentation rapide des 7 sites et des structures porteuses du projet

Sur chacun des sites et en fonction des configurations des coopérations locales, un des partenaires a été coopté pour assurer le portage et la gestion financière du projet du site.

Pays du Centre Ouest Bretagne

L'agriculture reste une activité économique importante, mais elle connaît de nombreuses difficultés (crises avicole et porcine notamment) dans un contexte de déclin démographique.

Parc Naturel Régional de l'Avesnois

Zone d'élevage bocagère à forte densité agricole. Avenir problématique de nombreuses exploitations à cause notamment de la baisse du prix du lait et des obligations de mise aux normes.

Centre Ouest Bretagne (22-29-56)

Avesnois (59)

Plateau Briard (94-77-91)

CFPPA de Venours

Zone où les traditionnelles exploitations de polyculture-élevage sont remplacées par des systèmes de grandes cultures accentuant les difficultés de gestion de la ressource en eau.

6 Vallées (86)

Communauté de communes du Plateau Briard

Dans un contexte périurbain, voire urbain, disparition importante de l'agriculture, notamment de l'horticulture traditionnelle. Forte volonté des élus locaux pour le maintien d'espaces agricoles qui jouent un rôle important en terme de cadre de vie.

Sud Corrèze (19)

Cévennes (48)

CFPPA de Tulle Cornil

Zone d'élevage structurée par des filières "phares" sur lesquelles pèsent des menaces importantes (veaux de lait, tabac...)

Pays Corbières Minervois (11)

Comité de Bassin d'Emploi des Cévennes

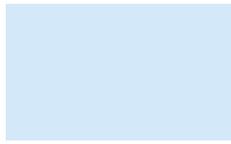
Une agriculture diversifiée et atypique, élément central d'un territoire de très faible densité de population, avec des conditions géographiques difficiles et s'orientant vers une forte dynamique touristique.

CFPPA de Narbonne

Zone à très forte dominante viticole avec des tensions sur le marché des vins, une concentration des caves coopératives et une difficulté à se diversifier.

■ Structures porteuses

■ Eléments du contexte agricole



III - Les premiers résultats de la RA-PE

Les avancées en terme de connaissance des PE



La RA-PE a d'ores et déjà permis d'acquérir une somme importante de connaissances sur les petites exploitations des 7 territoires concernés. La suite de la RA-PE devrait permettre à la plupart des sites de construire une typologie permettant de mieux appréhender la réalité de la diversité des PE sur le territoire.

Au niveau national, la fin de l'année 2004 a été l'occasion de produire une première analyse sur la base d'un échantillon d'entretiens réalisés dans les sites. Cette analyse a pris la forme d'une typologie qui sera enrichie au cours du 1er semestre 2005 grâce au travail d'analyse fourni par les sites¹⁴.

Ce qui caractérise les petites exploitations par rapport à nos hypothèses et à l'image habituellement véhiculée sur elles.

Nous avons dégagé un ensemble de caractéristiques qui représentent pour nous un certain nombre de confirmations de nos hypothèses initiales et qui rendent compte d'un panorama beaucoup plus varié et positif que celui qui est généralement véhiculé sur cette catégorie d'agriculteurs mal connue.

Bien entendu, le choix d'analyser ensemble un petit nombre d'entretiens de chaque site induit un risque accru de biais (choix des entretiens par chaque site qui peut entraîner une sur-valorisation de certains entretiens plus riches ou plus positifs vis à vis de nos hypothèses, perte des caractéristiques locales)¹⁵.

Enfin si les constats évoqués ci-dessous peuvent sembler vrais pour l'ensemble des sites, ils se déclinent parfois avec des nuances de taille. Il faut considérer l'échantillon retenu ici comme **illustrant la diversité** des situations nationales, sachant que chaque site sera l'objet d'une caractérisation de ses propres problématiques et d'une synthèse des résultats portant uniquement sur le périmètre du site.

¹⁴ Document publiable à l'automne 2005.

¹⁵ Le document qui sera publié à l'automne 2005 s'appuiera sur 250 entretiens et intégrera les différents types de petits agriculteurs dans une description plus fine du système agricole dans lequel elles s'inscrivent.



III - Les premiers résultats de la RA-PE

Une grande diversité de situation

La RA-PE, en affirmant la nécessité de s'intéresser à la diversité des situations personnelles des agriculteurs travaillant sur de petites exploitations, s'oppose à une représentation distinguant des agriculteurs professionnels et d'autres qui ne seraient pas des professionnels. En effet, ces derniers se retrouvent classés de ce fait dans une catégorie par défaut : ceux qui ne seraient pas engagés dans le modèle de l'exploitation familiale conduite par un couple et tirant l'essentiel de leur revenu de leur activité de production agricole.

Contrairement à l'idée répandue que ces exploitations sont petites par défaut, faute d'avoir pu s'agrandir et se spécialiser comme les autres, ou bien qu'elles représentent une situation de transition vers une intégration au modèle professionnel dominant, l'échantillon d'entretiens analysé met en évidence que, **pour la grande majorité des agriculteurs rencontrés, c'est un choix volontaire d'être petit et de le rester.**

De la même façon notre analyse met en évidence que ce n'est pas la difficulté à accéder aux aides à la modernisation ou à l'installation qui explique ce choix. Quel que soit le profil auquel ils peuvent être rattachés, ces agriculteurs disposent généralement d'un niveau de formation agricole minimal et beaucoup d'entre eux ont profité à un moment de leur parcours des dispositifs d'aide à la modernisation ou à l'installation, même si on verra plus loin que cela a généralement été un combat difficile.

Au delà de cette position commune, une distinction doit être faite entre deux types

de situations qui vont organiser l'ensemble de nos analyses :

- Un premier groupe d'agriculteurs, tous héritiers de leur exploitation, est relativement passif dans la conduite de l'exploitation. Ils n'évoquent que peu de projets (passés ou à venir) et se réfèrent fortement au passé. Ils ont tout au plus ajusté le système à leurs contraintes.
- Un deuxième groupe est plus actif dans la conduite de l'exploitation. Ces agriculteurs affirment une volonté de piloter leur exploitation, prennent des décisions stratégiques soit en fonction des facteurs limitants de leur système, soit en fonction de leur clientèle, soit pour quelques uns d'entre eux par la recherche d'une augmentation de leurs performances.

Des agriculteurs globalement satisfaits de leur situation

Dans la suite logique de ce choix évoqué plus haut, ces agriculteurs expriment peu de préoccupations par rapport à leur revenu.

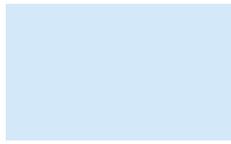
Pour les personnes satisfaites de leur revenu, cette affirmation recouvre des situations différentes en fonction de la place qu'occupe ces revenus de l'activité agricole dans le total du revenu du ménage.

Plus de la moitié des agriculteurs rencontrés mettent en avant les revenus apportés par d'autres activités salariées de l'un ou



¹⁴ Document publiable à l'automne 2005.

¹⁵ Le document qui sera publié à l'automne 2005 s'appuiera sur 250 entretiens et intégrera les différents types de petits agriculteurs dans une description plus fine du système agraire dans lequel elles s'inscrivent.



III - Les premiers résultats de la RA-PE

l'autre des membres du ménage et considèrent qu'ils doivent rester dans cette situation de pluriactivité qui leur donne la possibilité de vivre leur métier d'agriculteurs sereinement. Certains considèrent aussi que, les revenus tirés de l'agriculture étant limités, ils doivent se contenter de ce qu'ils ont et privilégient ainsi la maîtrise de leur système (cf. plus loin). D'autres enfin évoquent une économie informelle faite d'autoconsommation, de troc, d'entraide et de travail au noir qui leur permet de subsister.

L'analyse des entretiens donne l'impression qu'ils ont intériorisé le fait que la recherche d'un revenu agricole de parité avec le reste de la société (revendication largement évoquée par les agriculteurs professionnels et les organisations professionnelles) ne correspond pas à leur choix et qu'ils sont agriculteurs pour d'autres raisons.

Parmi ces raisons deux sont fréquemment mises en avant, par les personnes enquêtées pour expliquer leur satisfaction par rapport à leur situation :

La première est qu'elle leur permet de garder la maîtrise de leur "activité" et de pratiquer un métier diversifié, riche, noble et varié.

Cette **volonté de maîtriser son activité** s'exprime de façon très nette mais selon deux modalités différentes :

- Pour certains **cette maîtrise est revendiquée en soi, elle organise le travail et les choix d'orientation et d'organisation.**

- Pour d'autres elle s'exprime **en opposition aux agriculteurs intensifs et modernisés** qui auraient, selon eux, complètement perdu la maîtrise de leur système.

L'autre raison, complémentaire de la première et largement évoquée par les agriculteurs enquêtés pour expliquer leur choix de vivre sur une petite exploitation, est **l'intérêt exprimé pour un métier diversifié et complexe.** Là aussi, les points de vue sont différents en fonction de leur position dans le métier :

- De même que certains revendiquent la maîtrise de leur activité, ceux-ci expliquent aussi pourquoi ils **refusent de se spécialiser et préfèrent des systèmes diversifiés et complexes** : plaisir d' "aller au bout de son produit" , volonté de tirer partie de toutes les ressources disponibles, volonté d'établir des relations avec des "étrangers" au monde agricole, les consommateurs, les urbains etc.
- Pour les autres, c'est plutôt la **diversité du travail quotidien** qui est mis en avant, la relation aux animaux, la richesse ou l'originalité des pratiques, la noblesse d'un métier qui vise à fournir l'alimentation des hommes, l'absence de contraintes externes.





III - Les premiers résultats de la RA-PE



Des agriculteurs exprimant de fortes motivations personnelles basées sur l'expression de valeurs communes

La lecture des entretiens met en évidence une référence très systématique à deux valeurs que les personnes enquêtées mettent en avant pour expliquer leur attachement à leur métier et à leur situation. Si nos hypothèses y faisaient référence, c'est malgré tout une assez grande surprise de voir l'importance que revêtent ces deux valeurs aux yeux des personnes enquêtées.

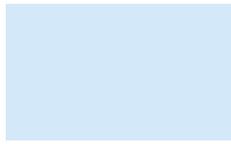
La première est celle du **"travail bien fait"**, de la conscience professionnelle que l'on doit apporter à son travail et qui se trouve symboliquement incorporée aux produits. En ce sens, ces agriculteurs revendiquent très majoritairement et fortement le professionnalisme de leur activité. Ils expriment même le sentiment d'être les garants des "bonnes pratiques" qui se perdent dans une agriculture "industrielle" conditionnée par l'usage des machines et l'emploi d'intrants. Cela amène un nombre important d'entre eux à une forme de conscience "environnementale" de l'impact de leurs pratiques vis à vis des enjeux collectifs du territoire.

La seconde est celle du **rapport qu'ils entretiennent avec la nature**. Celle-ci est rarement considérée comme une entité distincte d'eux. Ils se sentent "dans la nature", y font largement référence et très majoritairement en termes positifs. Contrairement peut être à une vision "moderniste" du métier d'agriculteur, ils

ne fuient pas les aspects manuels de leur métier (observation, finition manuelle, entretien de l'espace, etc.), qui leur permettent de se sentir plus proches de la nature tout en revendiquant l'utilisation de machines qui simplifient leur travail. Mais toujours en affirmant le besoin d'un contact direct (descendre du tracteur, toucher les animaux, écouter les oiseaux, admirer le paysage, etc.)

Des agriculteurs à l'écart des réseaux professionnels, mais en confiance avec les organismes économiques

Les agriculteurs enquêtés sont peu nombreux à faire état de relations professionnelles formelles (appartenance à un syndicat, un groupe de développement, etc.) leur servant à construire leur compréhension de leur métier ou à organiser leur action. Lorsqu'ils expriment leur reconnaissance vis à vis de tel technicien qui les a bien aidés, c'est toujours dans une relation personnalisée qui ne fait pas référence à sa structure d'origine. **Par contre ils évoquent des relations d'entraide et d'échanges assez informelles, toujours personnalisées elles aussi. Il s'agit très souvent d'un ou deux proches voisins agriculteurs, parfois un autre membre de la famille, avec lesquels ils se sentent en confiance parce qu'ils partagent les mêmes préoccupations et parce qu'ils ont des systèmes de taille ou de conception comparables. Ces pratiques d'entraide très généralisées semblent souvent vitales pour l'équilibre de l'exploitation.**



III - Les premiers résultats de la RA-PE

Ces agriculteurs semblent entretenir des **relations confiantes avec les structures économiques** généralement peu critiquées et auxquelles certains sont assez attachés. Cela peut s'expliquer par la continuité d'une relation client-fournisseur qui exclut des relations trop conflictuelles.

Cependant ils semblent aussi affirmer y trouver plus facilement des informations et des conseils qui leur servent pour agir.



Des agriculteurs peu dépendants des aides qu'ils trouvent souvent inadaptées et perverses

La moitié seulement des agriculteurs rencontrés évoquent de manière forte la question des aides à la production. A partir de leurs explications, on en déduit que l'autre moitié n'est pas concernée. Toutefois, dans les propos de ceux qui en parlent, il apparaît qu'un petit nombre d'entre eux, principalement les éleveurs de bovins et ovins viande, est fortement dépendant des aides qui compensent des prix peu rémunérateurs et constituent l'essentiel de leur revenu agricole. Pour les autres, **les aides**, généralement peu adaptées à leurs systèmes, **ne présentent pas un enjeu majeur**.

Par ailleurs, les aides génèrent chez eux **une perte de sens et perturbent fortement l'image qu'ils ont de leur métier**. Seules les aides agro-environnementales sont perçues comme valorisantes parce qu'elles viennent conforter leur attachement à des pratiques qu'ils ont maintenu au prix d'un travail supplémentaire.



Par contre, au-delà de leur situation personnelle, ils s'accordent tous pour attribuer aux aides un effet pervers pour l'agriculture, et on retrouve chez eux toutes les réticences et **les peurs** que celles-ci provoquent du fait de leur complexité, de l'impossibilité de maîtriser le système et des **contrôles** qu'elles induisent.

Pour ce qui est des aides à l'installation (DJA), ou à la modernisation (PAM, prêts bonifiés), les agriculteurs qui en ont bénéficié ou qui ont tenté d'en bénéficier **font très majoritairement référence aux grandes difficultés qu'ils ont rencontrées**. Elles sont de deux ordres :

- L'inadaptation des critères d'attribution (surfaces, activités, revenus de référence, etc.) qui les ont obligé à développer une ingéniosité et une ruse pour les contourner... ou finalement à abandonner.
- L'incompréhension de leurs projets (allant parfois jusqu'au mépris), ceux-ci ne correspondant pas aux canons de l'exploitation "professionnelle".

Des agriculteurs bien intégrés dans leur environnement social

Les agriculteurs enquêtés font souvent référence à des relations sociales denses, et qu'ils estiment indispensables pour la très grande majorité. Loin d'être isolées, les personnes enquêtées, **même s'il elles sont peu investies dans des organisations formelles ou porteuses de mandats électifs, se sentent profondément actrices de la vie locale et y attachent une grande importance**.



III - Les premiers résultats de la RA-PE

A partir des entretiens analysés, nous avons élaboré 5 profils types qui permettent de distinguer les éléments caractérisant les logiques personnelles, sociales, économiques et organisationnelles des exploitants enquêtés. Ces profils types ne recouvrent pas totalement les situations individuelles mais il nous semble qu'ils rendent compte de la diversité de celles-ci (au moins provisoirement).



Ces 5 profils types des petits exploitants sont les suivants :

- Les "entrepreneurs indépendants"
- Les "entrepreneurs territoriaux"
- Les "prudents et économes"
- Les "paysans traditionnels"
- Les "agriculteurs en transition"

• Les petits agriculteurs, "entrepreneurs indépendants"

- Ils ont construit leur système pour vivre là où ils sont et comme ils l'entendent.
- Ils ne se réfèrent pas à un modèle socio-professionnel environnant.
- Ils développent un investissement symbolique fort dans la nature des activités et la qualité des produits.
- Ils cherchent avant tout à conserver la maîtrise totale de leur activité et de leur vie.
- Ils veulent mener le produit au bout, ne rien devoir à personne.

• Les petits agriculteurs, "entrepreneurs territoriaux"

- Ils sont, comme les précédents positionnés de façon très personnelle et professionnelle dans leur territoire local, en rupture avec les modèles environnants et très attachés à la maîtrise de leurs orientations et de leur conduite... notamment par l'auto-limitation de leur production à hauteur de leurs besoins.

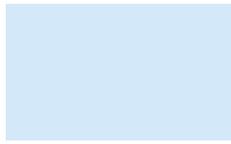
- Ils sont aussi beaucoup plus fortement liés aux enjeux territoriaux (culture, patrimoine, relations ruraux-urbains), environnementaux (gestion de l'espace et préservation des ressources naturelles) et sociaux (relations sociales locales, intégration des étrangers).

En découle une conduite plus risquée de l'exploitation : menés par un idéal personnel, ils ajustent au fur et à mesure pour construire leur propre système avec une forte volonté de valorisation des produits mais qui n'empêche pas leur intégration dans les filières économiques.

• Les petits agriculteurs "prudents et économes"

- Ils ont tous une activité salariée extérieure qu'ils souhaitent conserver et n'ont pas véritablement choisi d'être agriculteurs... une opportunité plus qu'un projet.

Sans rupture avec le système hérité, ils ont fait le choix de rester "petits" pour maîtriser l'évolution du système famille-exploitation vers une meilleure qualité de vie et de meilleures conditions de travail tout en restant attachés à des références identitaires fortes : patrimoine, travail bien fait, liberté, nature.



III - Les premiers résultats de la RA-PE

Tout en minimisant les risques : peu de recours aux emprunts, "faire soi-même", optimiser les ressources, ils sont assez pointus techniquement. Ils mettent en œuvre des techniques modernes, mais sans s'engager trop dans les investissements et conservent les pratiques traditionnelles quand elles sont plus pertinentes.

Presque tous originaires du coin, ils font partie tout naturellement du paysage social.

...en fait, ils n'ont jamais voulu choisir entre leur activité salariée et leur activité agricole.

• Les petits "paysans traditionnels"

- Ils ont tous succédé à leurs parents sans que ce soit un choix : Ils se trouvent dans la quasi obligation de poursuivre la valorisation d'un bien familial dans un objectif de gestion patrimoniale.

- Le système et la conduite de l'exploitation s'organise en continuité avec le système hérité et sur les modes traditionnels locaux.

- Ils tirent très peu de revenu de l'activité agricole et en vivent mal lorsqu'ils n'ont pas la possibilité d'avoir une autre source de revenu (cas des agriculteurs âgés).

- Ils sont peu performants techniquement tout en essayant d'introduire des techniques modernes grâce à l'appui des organisations économiques.

- Ce sont les moins satisfaits de leur situation : une sorte de regret fataliste, une révolte contre le "système", la

conscience d'arriver au bout d'une logique

- ils sont bien intégrés dans la vie locale, même s'ils n'y sont pas très actifs et considèrent que l'agriculture est au cœur de l'organisation sociale locale tout en s'exprimant peu sur les enjeux sociétaux de l'agriculture.

• Les petits "agriculteurs en transition"

Soit par leur taille, soit par leur système assez conforme au modèle local, soit qu'ils soient en voie d'agrandissement, de spécialisation ou d'intensification... ils ne revendiquent pas une identité de "petit agriculteur".

Ils se distinguent des autres par le fait que :

- l'exploitation est familiale, totalement identifiée à l'activité de production agricole,

- le système est relativement simple et spécialisé,

- le risque est anticipé par l'agrandissement (ou l'investissement),

- ils produisent peu de discours sur la qualité de vie ou le revenu mais beaucoup de discours sur les aides, leur revenu en est fortement dépendant.

- ils ne font pas référence non plus aux enjeux sociétaux de l'agriculture et expriment un certain malaise face à un environnement qu'ils ont l'impression de subir.





IV - Conclusion provisoire



De premiers effets de la recherche action pour les PE des sites

La mobilisation des institutions porteuses du projet au niveau local et l'important travail d'écoute des petits agriculteurs (30 à 50 entretiens approfondis par site) a permis un début de reconnaissance, pour ces agriculteurs, problème majeur le plus souvent évoqué par les PE. Par ailleurs, lors des restitutions de ce premier travail, ceux ci ont fortement exprimé leur volonté de poursuivre cette démarche qui part de leurs préoccupations et les aide à les approfondir pour trouver ensemble des solutions qui leur conviennent. Par ailleurs, les institutions porteuses commencent à s'organiser pour assurer, dans la durée, cet accompagnement.



Des perspectives en terme de nouveaux dispositifs d'accompagnement formation-développement

Les premiers résultats obtenus par les sites de la recherche action ont permis de mobiliser l'intérêt d'autres institutions nationales pour ces propositions méthodologiques : l'APCA, VIVEA, l'interAFOCG ce qui a permis de construire ensemble le projet DELTA dans le cadre de l'appel à projets innovants de l'ADAR. Ce projet permet d'approfondir les premiers acquis de la recherche action mais surtout de construire 5 nouveaux sites action sur les mêmes bases de coopération, tout en imaginant des formes d'intervention plus légères et plus efficaces, signes de transfert et de généralisation.

Enfin il faut noter l'intérêt qu'il y a à mobiliser les crédits européens du FEOGA dans le cadre du PDRN pour favoriser ces nouvelles formes de développement. Ils viennent ainsi renforcer d'une façon transversale les autres mesures de soutien et d'accompagnement du développement rural.



V - Annexes



Animateurs des sites

- Centre Ouest Bretagne - Damien Courteaux - 02 96 29 26 53
- Cevennes - Delphine Benard - 04 66 45 26 38
- Corbières - Magali Lobre - 04 68 27 88 10
- 6 Vallées - Cécile Weidmann - 05 49 43 58 21
- Corrèze - Pierre Couloumy et Clémence Lecomte - 05 55 27 20 41
- Avesnois - Sylvie Audouin et Guillaume Dhuiège - 03 27 77 51 60
- Ile de France - Rebecca Duchet - 01 45 10 38 36

Cellule nationale

- Marc Andriot - 04 50 31 40 29
- Martine David - 05 49 03 11 72
- Jean-Francois Leclanche - 02 98 94 40 70
- Joël Balard - 04 66 65 65 65
- Lamia Otthoffer - 01 61 08 68 62
- Martin Boissier - 04 76 64 20 16

Comité de valorisation

- Olivier Turquin - VIVEA
- Michel Vialle - MAP-DGER
- Max Barbier - MAP-DGER
- Cécile Chabrol - UNADEL
- Juliette Faivre - MAP-DGFAR
- Marc Colmou - MAP-DGFAR
- Patrice Robin - FNCIVAM
- Camille Laborie - APCA
- Thierry Fellmann - APCA
- France Drugmant - Fédération nationale des PNR

